

**PRESIDENCE DU FASO**

**BURKINA FASO**

La Patrie ou la Mort, Nous vaincrons



## **DOCUMENT DE TRAVAIL**

**Renforcer la contribution de la chaîne de valeur agricole et animale à la croissance économique du Burkina Faso**

**Par Dr. Ing. TAPSOBA / MARE Gisèle**

**Décembre 2024**

## Table des matières

Table des matières.....	2
Liste des photos .....	2
Avant-propos.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Introduction.....	6
I. Etat des lieux des différentes contributions des filières agricoles .....	10
1.1 Contribution du secteur rural à la création d'emplois.....	10
1.2 Contribution du sous-secteur de l'agriculture à l'économie et à la sécurité alimentaire.....	11
1.2.1 Contribution des cultures céréalières à l'économie nationale .....	13
1.2.2 Contribution des cultures de rente à l'économie nationale .....	14
1.2.3 Contribution des cultures maraîchères à l'économie nationale .....	16
1.2.4 Contribution du domaine fruitier à l'économie nationale .....	17
1.7 Contribution du sous-secteur de l'élevage à l'économie nationale.....	18
1.8 Contribution des ressources halieutiques à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire.....	20
II. Concept de bâtir une économie performante sur la base des chaînes de valeur agricole ...	21
2.1 Concept de chaîne de valeur .....	21
III. FFOM des déterminants des maillons de la chaîne de valeur agricole .....	26
3.1 Contraintes de la chaîne de valeur agricole .....	26
3.1.1 Maillon production .....	26
3.1.2 Maillon transformation .....	27
3.1.3 Maillon conservation .....	27
3.1.4 Maillon commercialisation.....	28
3.2 Solutions de la chaîne de valeur agricole .....	29
IV. Proposition des niches d'investissement dans le secteur rural pour une meilleure contribution de la chaîne de valeur à l'économie nationale .....	30
Conclusion.....	37
Références bibliographiques .....	39

## Liste des photos

Photo 1 : Des lapins en cage .....	33
Photo 2 : L'élevage intensif de canards.....	34
Photo 3 : Elevage moderne de la grenouille .....	34

Photo 4 : Elevage moderne des pondeuses .....	35
Photo 5 : Piment récolté.....	36
Photo 6 : La coriandre .....	37
Photo 7 : Le basilic.....	37

## **Sigles et abréviations**

AES : Alliance des Etats du Sahel

BAD : Banque Africaine de Développement

CAPES : Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

CVA : Chaine de Valeur Agricole

DGPER : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale

EPA : Enquête Permanente Agricole

FAIJ : Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes

FAO : Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)

FAPE : Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi

FASI : Fonds d'Appui au Secteur Informel

FBDES : Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social

FCFA :

FDA : Fonds de Développement Agricole

FFOM : Force, Faiblesse, Opportunité, Menace

FKW : Fonds Faso Kuna-Wili

FODEL : Fonds de Développement de l'Elevage

FONAFI : Fonds National de la Finance Inclusive

GIZ :

ICM : Indice de la Commercialisation des Ménages

IMF : Institution de microfinance

MARAH : Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques

PAFASP : Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastoral

PDCA :

PDI : Personne Déplacée Interne

PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux

MSJE : Ministère des Sports de la Jeunesse et de l'Emploi

RGA : Recensement Général de l'Agriculture

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SANAM : Salon National du Miel

SPAI : Sous Produits Agro Alimentaire Industriels

SONAGESS : Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité

TCAC : Taux de Croissance Annuel Composé

VDP : Volontaire pour la Défense de la Patrie

## Introduction

L'agriculture et l'élevage, au Burkina Faso ont évolué sur une longue durée dans un système agro-alimentaire. La FAO définit ce système comme le garant de la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous de manière à ne pas compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures. Cela signifie qu'il est rentable tout au long du processus, qu'il assure la durabilité économique, qu'il présente des avantages à grande échelle pour la société, qu'il assure la durabilité sociale et qu'il a un impact positif ou neutre sur l'environnement des ressources naturelles, en protégeant la durabilité de l'environnement (FAO, 2017). Cette perception du socle de l'économie nationale, attribut accordé à l'agriculture, ne développe pas suffisamment sa priorité de création de services, d'emplois et de richesses. La tendance actuelle est l'organisation des acteurs autour des filières agricoles. Celles-ci devant générer des activités qui créent de la valeur ajoutée. Cela s'insère dans la dynamique mondiale et organise mieux l'impact des filières agricole et animale sur l'économie individuelle, nationale, la sécurité alimentaire et le commerce. Ce paradigme innove au Burkina Faso, la notion de chaîne de valeur (CV) accompagné de l'esprit de création d'entreprises agricoles.

Le passage du système agro-alimentaire à la chaîne de valeur renforce la croissance de l'ensemble du secteur rural en améliorant la rentabilité des exploitations agricoles, les revenus des producteurs ainsi que toutes les parties prenantes. En exemple, les échanges commerciaux des produits agricoles et alimentaires ont évolué au fil du temps, la nourriture et les vêtements peuvent être consommés dans un pays donné pourtant, le processus de leur finition est situé dans différents pays. C'est le cas du blé produit en Australie et en Ukraine, transformé en farine en Indonésie et en Turquie, laquelle est ensuite exportée pour fabriquer des nouilles en Chine et du pain en Afrique et au Moyen-Orient. La chaîne de valeur agricole peut limiter ses maillons au sein du pays ou l'étendre hors de ses frontières. Les cas d'exportation concernent les produits finis ou semi-finis dans les pays où la chaîne de valeur est maîtrisée.

La chaîne de valeur est définie selon la BAD (2013) comme les liaisons séquentielles à travers lesquelles les matières premières et les ressources sont converties en produits destinés au marché. La chaîne de valeur agricole (CVA) de façon particulière identifie l'ensemble des acteurs (privés et publics, y compris les prestataires de services) et des activités qui font passer un produit agricole de base de la production dans les champs jusqu'au consommateur final. Chaque étape ajoutant de la valeur au produit. Le processus peut inclure la production, la transformation, l'emballage, le stockage, le transport et la distribution. Chaque maillon de la chaîne qui représente une activité a au moins une liaison en amont et en aval.

La chaîne de valeur agricole, est toujours embryonnaire au Burkina Faso et doit évoluer pour s'imbriquer dans une dynamique nationale, sous-régionale et internationale avec des filières spécifiques répondant aux besoins du marché et à la consommation nationale. L'agriculture de subsistance doit se dissoudre dans l'agriculture commerciale, plus opérante pour les acteurs.

La problématique de la thématique est la faible contribution de la chaîne de valeur agricole à l'économie nationale du Burkina Faso. Le sous-secteur agricole est cité comme la base de l'économie nationale pourtant sa contribution à la croissance économique est en deçà des attentes. Il emploie la quasi-totalité de la population pour une contrepartie faible d'un peu plus de 30% de contribution au PIB et plus de 50% des recettes d'exportation selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2019). L'agriculture procure plus de la subsistance aux ménages ruraux pendant que l'élevage constitue l'épargne. L'élevage occupe plus de 80% des ménages et leur procure tout ou partie de leurs revenus monétaires. Il contribue pour plus de 18% à la formation du PIB et pour près de 26% des exportations en valeur ajoutée (RGPH, 2019). Le contexte initial de ces deux sous-secteurs a évolué pour une économie structurante et durable. Pour être en phase, les filières agricoles et animales doivent viser l'objectif de créer des activités interdépendantes desquelles émanent de la valeur ajoutée. Le gouvernement du Burkina Faso à travers le Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques et les programmes et projets a commencé l'organisation des filières en chaîne de valeur agricole à travers la mise en œuvre des projets. Les multiples

difficultés organisationnelles, institutionnelles, financières, commerciales jalonnent toujours l'impact attendu sur la sécurité alimentaire et la création d'emplois. Selon DGPER (2021), ces difficultés sont principalement la faible représentativité des interprofessions, les problèmes de gouvernance et la faible capacité de financement des organisations en ce qui concerne le volet organisationnel. Le manque d'organisation et l'insuffisance de réglementation sur le plan commercial. La présence d'acheteurs étrangers qui interviennent jusqu'au niveau bord champ pour des compléments de stocks avec des spéculations sur les prix qui dérèglent le marché intérieur ne se rencontre qu'au Burkina Faso. La difficulté de mobilisation des ressources pour implémenter les activités existe malgré les initiatives à travers le fonds Dumu Ka Fa, la banque agricole du Faso, le warrantage et l'approche agriculture contractuelle. Les efforts du gouvernement se poursuivent pour que l'efficacité, l'inclusivité et la durabilité soient tangibles au fur et à mesure.

Le problème réside aussi au niveau fonctionnel avec l'exemple de la création des unités ou des usines de transformation. Celles-ci utilisent la matière première agricole pour leur fonctionnement et rentabilité mais enregistrent des ruptures fréquentes de cette matière première. En exemple, une huilerie qui transforme les graines de coton en huile alimentaire peut fonctionner d'octobre à juin soit 9/12 mois d'activités et fermer ensuite pour rupture de la matière première. Les trois (03) mois sont inactifs en termes de génération de chiffres d'affaires mais surtout dommageable en termes d'emplois, de charges récurrentes et de disponibilité du produit pour le consommateur. Un autre volet porte sur les rendements des spéculations qui sont en deçà des moyennes attendues. Le besoin de consommation de certains produits agricoles de première nécessité sont difficilement satisfaits dans certaines localités pourtant suffisamment disponibles dans d'autres. Ce cas mentionne un problème de distribution. Par exemple le maïs est plus produit dans les régions plus arrosées (Hauts Bassins, Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun, une partie de l'Est, Centre Sud et Centre Ouest) avec un besoin de consommation peu satisfait dans les régions les moins arrosées.

La problématique peut être aussi appréhendée sous l'angle des possibilités de niches économiques agricoles immenses non encore explorées. Le cas de la production du

manioc peut être cité comme en nette progression mais sa transformation ne prend pas en compte tous les produits dérivés. Les sous-produits agro-industriels (SPA) pouvant nourrir les animaux et réduire l'utilisation du maïs ne sont pas encore fabriqués grâce à l'utilisation des débris provenant de la transformation du manioc. Le manque de dotation des régions en infrastructures usinières en fonction de leur potentialité en matière première agricole réduit l'activité économique. Les produits organisés plus ou moins en filières ne génèrent pas suffisamment de la valeur ajoutée dans les différents maillons à cause de l'inachèvement organisationnel des maillons. Il y a le domaine des ressources halieutiques spécifiquement le poisson qui est en cours d'organisation avec des nouveaux mécanismes de financement. Le paradoxe de leur contribution à la micro, méso et macro économie provient des fragilités de l'approvisionnement en matière première en passant par la production jusqu'à la commercialisation. Par exemple, depuis les années 1960, le coton du Burkina Faso est exporté mais jusqu'à nos jours la production du coton est fortement subventionnée, les équipements d'exploitation ne se sont pas perfectionnés au rythme de la technologie, les rendements décroissent, les engrais, les pesticides utilisés sont toujours importés. A cet exemple peut s'adjoindre la chaîne de valeur bétail/viande qui a été mise en place avec la contribution du Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastoral (PAFASP) entre 2007-2012. Sur le plan national, les abattoirs modernes (Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya, Tenkodogo, Kaya, Dori) fonctionnent modérément avec des difficultés internes. Ces infrastructures offrent peu de produits sur le plan national avec une absence d'offre pour l'exportation. Les ruminants (petits et gros) sont toujours exportés sur pieds. Les filières citées avec une tendance d'organisation en chaîne de valeur présentent chacune des dysfonctionnements à l'atteinte de son objectif. De façon générale, les différents facteurs de fragilité peuvent être appréhendés sous forme climatique (inconstance, fin précoce des pluies), pédologique (faible fertilité des sols), technologique (faible niveau d'irrigation, d'équipements), sécuritaire (déplacement des agriculteurs, inaccessibilité des terres arables), professionnel (itinéraire technique insuffisamment respecté), financiers et commerciaux. De façon résiduelle, la difficulté d'assurer la disponibilité permanente des facteurs de production à des prix raisonnables, l'insuffisance des infrastructures adaptées

à chaque filière, le risque élevé du secteur moins rémunérateur pour les institutions financières et les investisseurs, etc. renforce ce paradoxe.

**Objectif général** : Ce document vise à analyser la contribution des chaînes de valeurs des filières agricoles et animales à la croissance économique du Burkina Faso.

*Objectifs spécifiques* :

- Faire l'état des lieux des filières agricoles et animales ;
- Faire une analyse FFOM des maillons des filières agricoles et animales ;
- Faire des propositions de niches d'investissements dans le secteur rural pour une meilleure performance des chaînes de valeurs des filières agricoles et animales.

**Méthodologie** : la méthode utilisée est une revue de littérature ayant traité de la problématique. Cette approche permet de présenter l'état des lieux des différentes contributions de la chaîne de valeur agricole et animale. Les chaînes de valeurs seront appréhendées à travers leur part dans l'auto-emploi, la sécurité alimentaire, les revenus des ménages, l'économie nationale. Aussi, l'observation sur les pratiques courantes est utilisée sur les maillons de production, de transformation, de conservation, et de commercialisation. Les insuffisances issues de l'analyse de ces différents maillons ont fait l'objet de propositions de solutions. Aussi, le recours aux travaux antérieurs de l'auteure dans le domaine du monde rural et dans l'analyse des politiques publiques a été nécessaire. Enfin, des entretiens ont été réalisés avec des Directeurs généraux et techniques au sein du MARAH pour élucider certaines questions.

## **I. Etat des lieux des différentes contributions des filières agricoles**

### **1.1 Contribution du secteur rural à la création d'emplois**

Le secteur rural emploie plus de 40% de la population active mondiale (Gnimadi and Sewade, 2023). La majorité de la population au Burkina Faso vit en milieu rural. Selon le 5<sup>e</sup> RGPH (2019), la population rurale a une proportion de 73,85% avec un taux de chômage des jeunes de plus 15 ans qui se situe à 34,7%. Le monde rural est donc employé à 65,3%. Ces emplois sont générés par les différents maillons de l'agriculture,

de l'élevage, de la foresterie et des ressources halieutiques. Ils ont un caractère précaire, instable avec une inconstance dans la rémunération.

Pour être prépondérant, l'accent doit être mis sur l'amélioration du fonctionnement des marchés locaux en termes de systèmes d'information, transport et stockage, réduction des pertes post-récoltes. Ces marchés sont des lieux d'échanges où les ménages tirent leurs revenus. Au sein de ces infrastructures marchandes, le producteur devient un commerçant en vendant son produit. Il crée de ce fait son auto-emploi. Les pertes post-récoltes sont des variables inhibitrices à la rentabilité de cette commercialisation. Selon Losch (2012), en plus de ces pertes qui peuvent atteindre 10-20% de la récolte, peuvent s'adjoindre les pertes de rendements et de revenus (Tapsoba/Maré *et al.*, 2022). Ce type de pertes pour le maïs est de 414 kg ha<sup>-1</sup> soit 53%, ce qui équivaut à une perte de revenus de 72755 franc CFA ha<sup>-1</sup> et pour le sorgho de 842 kg ha<sup>-1</sup>, soit 50% générant ainsi une perte de revenus de 131406 franc CFA ha<sup>-1</sup>. Ces pertes sont surtout fonction de la période de survenu du risque dans le cycle de la culture. Il peut être enregistré 100% de perte. La création de l'auto-emploi et la génération des revenus par l'agriculture est donc ralenti voire freiner par ces deux variables (pertes post-récolte, perte de rendement).

Sécuriser la production (eau, intrant de qualité, protection contre les pathologies et ravageurs) pour de meilleurs rendements et un meilleur accès aux marchés nationaux et régionaux permettront de réduire le risque pour le producteur et de débloquent le potentiel endogène de diversification agricole et non agricole. Les productions à plus forte valeur ajoutée peuvent améliorer la rémunération de l'emploi rural.

L'industrialisation sur la base des produits agricoles comme matière première sera un gage de meilleure organisation des filières concernées et de création de valeur ajoutée aux différents maillons.

## **1.2 Contribution du sous-secteur de l'agriculture à l'économie et à la sécurité alimentaire**

Le sous-secteur de l'agriculture fournit au monde environ 70% des aliments consommés contribuant ainsi à plus de la moitié de la production agricole globale (Gnimadi and

Sewade, 2023). L'agriculture est donc un pilier socio-économique crucial à l'échelle mondiale, notamment en Afrique de l'Ouest, où elle représente une source de subsistance majeure pour les populations rurales (Aboudou *et al.*, 2021). Environ 60% de la population africaine dépendent de l'agriculture (y compris l'élevage, la pêche et la sylviculture) pour leur subsistance (Nicolay *et al.*, 2021). Dans ce secteur, les chaînes de valeur prioritaires spécifiques sont entre autres, le riz, le blé, le maïs, le sorgho et le mil, le manioc, la patate douce, le haricot, les poissons et les petits ruminants. Cependant, la faiblesse dans la production des produits de base sont considérées comme responsables de l'insécurité alimentaire de l'Afrique, de la nécessité d'une importation excessive de vivres (Clearinghouse, 2021). Le Sahel faisant vivre une population d'environ 40 millions de personnes sur 27 millions d'hectares de terres cultivées doit améliorer son agriculture. Ces terres nécessitent un investissement préalable pour mieux les rentabiliser. L'agriculture qui assure la sécurité alimentaire et impacte l'économie de nos jours, est celle qui est financée. Zidouemba et Gérard, (2015), diront que l'investissement public dans l'agriculture et l'élevage, en augmentant la productivité dans les activités, permet des progrès économiques en milieu rural et surtout en milieu urbain. Au Burkina Faso, une innovation a été faite par certaines banques commerciales pour prendre en compte des services agricoles. C'est le cas de Coris Bank International et de ECOBANK. La banque agricole du Faso (BAoF) a été créée dans cette dynamique. Le plus d'efforts dans le financement du monde agricole est assuré par les institutions de microfinance. Selon Soro, (2011), la microfinance est définie comme un outil de proximité efficace de développement, de réduction de la pauvreté et des inégalités. Elle favorise l'autonomisation des femmes et renforce leur résistance aux chocs économiques. En 2023, le gouvernement burkinabè, conscient de l'essor économique par le financement inclusif a mis en place l'actionnariat populaire. Les actions seront utilisées pour améliorer l'industrialisation des produits autrefois bradés. Les initiatives gouvernementales, en plus des projets et programmes, se manifestent par l'existence des fonds nationaux (FBDES créé en 2008 avec son guichet AgriNova, FONAFI créé en 2020, FDA lancé en novembre 2021 devenu Fonds Dumu Ka-Fa en avril 2024 qui est une fusion entre le FODEL et le FDA, Fonds Faso Kuna-Wili « FKW » issu de la fusion des fonds « FAIJ, FAPE, FASI » du MSJE en décembre 2023, etc.). Ces fonds sont une volonté de création d'emplois et

de financement endogène de l'économie nationale. Cette nouvelle vision de l'autofinancement, si elle est bien encadrée va améliorer la contribution du secteur rural à l'économie et à la sécurité alimentaire.

### **1.2.1 Contribution des cultures céréalières à l'économie nationale**

Au Burkina Faso, les céréales sont consommées tous les jours par 81% des ménages en période favorable et 82% en période difficile (S. Sanou *et al.*, 2018). L'agriculture céréalière est plus orientée vers l'autoconsommation et vers le marché dans une moindre mesure. Le constat actuel est une forte demande des céréales aussi bien à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. En plus de la consommation humaine, il y a l'alimentation animale, la brasserie locale comme moderne.

Pour apprécier la part des céréales destinées au marché, l'indice de la commercialisation des ménages (ICM) peut être utilisé. ICM se définit comme étant le ratio de la valeur brute de toutes les récoltes vendues par rapport à la valeur brute de toute la production agricole, (Christiaensen et Lawin, 2017).

$$ICM = \frac{\text{Valeur brute des récoltes vendues}(fcfa)}{\text{Valeur brute de toute la production agricole}(fcfa)} \times 100$$

Cet indice peut être considéré comme une mesure de l'orientation d'un ménage vers le marché. Plus l'indice est élevé, plus le degré de commercialisation et l'orientation vers le marché sont importants. Une valeur nulle signifie aucune participation au marché c'est-à-dire, le ménage ne produit que pour sa consommation personnelle donc la subsistance totale.

La production céréalière au Burkina Faso a atteint 5 179 045 tonnes (EPA 2022-2023) avec un accroissement moyen quinquennal de 2017-2023 de 7,72%. Elle est très faible pour nourrir un peu plus de 20 millions de Burkinabè, la volaille, le cheptel croissant et pour dégager un surplus pour l'exportation. A la prévision de couverture de ces besoins céréalières, quatre fois plus de la production actuelle surtout le maïs et le riz sont nécessaires. Les céréales produites sont le maïs, sorgho, mil, riz, fonio. Le maïs et le riz sont les principales spéculations bénéficiaires des mesures conjoncturelles et

structurelles adoptées par le Gouvernement dans le contexte de la crise alimentaire mondiale faisant passer la production de maïs de 1 433 085 tonnes en 2014 à 1 810 276 tonnes et celle de riz de 405 959 tonnes en 2009 à 599 783 tonnes en 2016 soit un accroissement annuel moyen de 5% (PDCA, 2018). En 2023, la production moyenne annuelle du riz paddy a été de 438 982 tonnes. Une régression de la production de 26,80% est constatée de cet intervalle de période de crise sécuritaire. La valeur ajoutée de la filière riz local est estimée à 8 milliards de FCFA (soit 0,31% du PIB) dont 6 milliards de FCFA environ provient de la production (GIZ, 2016). Sur les marchés nationaux, des quantités différentes de ces cinq céréales sont vendues. Pour l'exportation, le maïs, mil et fonio sont concernées pour différentes quantités. Les statistiques n'ont pu être trouvées pour apprécier la valeur brute des récoltes vendues.

Les cultures céréalières, au regard de la consommation nationale et du gap de production à combler, l'Etat pourra poursuivre les subventions pour sa production et la transformation des produits. De véritables affaires extérieures se dégagent autour des céréales au regard des enjeux d'alimentation des populations dans ce contexte de crise sécuritaire.

### **1.2.2 Contribution des cultures de rente à l'économie nationale**

Les principales cultures de rente (coton, arachide, sésame et soja) ont connu une croissance de leurs productions passant de 968 359 tonnes en 2005 à 1 567 097 tonnes en 2014, soit une hausse globale de 61,8% et un accroissement annuel moyen de 4,6%. Les résultats de l'EPA 2022-2023 affichaient 1 589 034 tonnes pour ces quatre cultures de rente avec une chute de la production cotonnière. Le coton est pourtant présent sur le marché national et international avec sa fibre, sa graine et son tourteau. Au moins cinquante (50) unités de transformation sont implantées dans les zones industrielles du Burkina et utilisent la graine de coton comme matière première. Son déficit fait appel à des commandes auprès des pays voisins (Bénin, Mali, etc.). Cette alternative d'approvisionnement a aussi montré ses limites.

Il faut noter que la production du sésame malgré sa faible proportion dans les cultures de rente connaît ces dernières années un accroissement et fait partie des filières porteuses

à haute valeur commerciale (Robinson, 2010). En 2023, sa production a été de 208 796 tonnes. Il a été relevé une régression de 23,43% par rapport à la campagne précédente 2021/2022. Cette régression peut s'expliquer par la crise sécuritaire en cours. Pourtant le marché mondial des graines de sésame est en constante évolution, avec des tendances intéressantes. En 2024, ce marché était estimé à 7,67 milliards de dollars soit 3835 milliards FCFA. La prévision d'ici à 2029 est de 8,72 milliards de dollars soit 4360 milliards FCFA, avec un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 2,60%. Les exportations du sésame se sont établies à 36,9 milliards de FCFA en 2015, contre 41,4 milliards de FCFA en 2019. Le sésame est majoritairement exporté à destination du Singapour (55%), du Japon (12,6%), du Togo (12%), du Ghana (10,6%), de la Chine (3,4%), des Emirats Arabes Unis (3,1%) et d'Israël (1,3%). Les exportations du sésame du Burkina Faso représentent 1,8% des exportations mondiales de ce produit et place le Burkina au 13<sup>ème</sup> rang mondial. Cette filière quand bien même disposant d'une interprofession est faiblement organisée avec une forte influence des acheteurs étrangers. Plusieurs commerçants nationaux jouent le rôle de collecteurs au profit des sociétés en Inde, Chine, Japon, Turquie, etc. C'est un produit qui est presque totalement exporté. Quelques petites unités de transformation des graines de sésame en huile sont implantées mais l'absorption de la matière première reste faible. Le sésame offre l'emploi aux femmes par sa transformation en biscuit sucré ou salé. Une opportunité de meilleure organisation de ce produit peut s'offrir avec l'inauguration de l'unité industrielle ADIPROD INDUSTRIES SA de Mme Oumou Diallo/Traoré, le 29 avril 2024 par le Chef de l'Etat, Capitaine Ibrahim TRAORE. Cela marque une ouverture d'un marché national permanent de collecte du sésame. Cette unité industrielle multifonction, bénéficie déjà d'une force d'accompagnement politique au regard de la présence de la plus haute autorité du pays à la cérémonie. La perturbation de la fourniture de cette matière première par des acheteurs historiques ne cessera pas certes avec l'existence de cette nouvelle usine. Le risque de subir des ruptures de matières premières n'est pas épargné.

La volonté politique de faire grandir les industries nationales et de favoriser la transformation des produits agricoles avant toute exportation doit s'entourer de textes, de contrôle et de mesures coercitives pour la protection de ces produits. Faute de quoi, les

différentes unités industrielles qui utilisent cette matière première ne pourront pas fonctionner à plein régime avec toutes les répercussions y afférentes.

### **1.2.3 Contribution des cultures maraîchères à l'économie nationale**

Dans la filière maraîchère, il ressort que l'oignon est la plus importante spéculation du Burkina Faso avec plus de 35% de la production pour environ 44% des superficies maraîchères cultivées. Les exportations de l'oignon, estimées à 396,5 millions de FCFA en 2020, ont progressé de 4% par rapport à leur niveau de 2019. Les ventes extérieures de l'oignon sont destinées essentiellement à la Côte d'Ivoire (76,5%), le Togo (22,8%) et le Mali (0,7%).

La tomate vient en deuxième position avec 21% de la production maraîchère pour 19% des superficies maraîchères nationales. Le chou et la laitue viennent en troisième et quatrième positions avec respectivement une production de 14,39% et de 10,66% et des superficies emblavées de 8,81 et 7,65%. La courgette (4,48% des superficies), l'aubergine importée (2,73%), le gombo (2,31%) et le poivron (2,07%) sont d'autres spéculations relativement importantes (Kabore and Breinholt, 2019). Robinson *et al.* (2010) ayant travaillé sur la filière tomate au Ghana conviennent que le Burkina Faso peut objectivement accroître substantiellement sa production car il bénéficie de meilleures conditions de production que le Ghana. Ce pays a une demande pour ce produit très forte et en constante augmentation (Hamza, 2017). Effectivement, en chiffre le Ghana a importé pour \$ 400 millions de tomates du Burkina Faso en 2021 soit deux milliards de FCFA contre \$ 99,5 millions soit 49 milliards 750 millions en 2018. Ces statistiques ont été publiées par « Ghana Vegetable Producers and Exporters Association ». Et 90% des tomates fraîches consommées au Ghana viendraient du Burkina. L'accroissement de la production est un avis technique incontournable mais l'organisation de l'exportation de la tomate du Burkina vers le Ghana est primordiale ainsi que sa transformation in situ. Le 10 août 2021, le président ghanéen Nana Akufo-Addo, a inauguré, une usine de transformation de tomates d'un coût total de 16 millions \$ soit 8 milliards de FCFA. C'est 40000 tonnes de tomates produites dans les régions d'Ahafo et de Bono qui y seront transformées. Le Ghana n'a pas pu combler ses besoins de consommation avec sa production annuelle de tomate, mais organise la filière en créant de la valeur ajoutée. Ces produits transformés seront sans nul doute revendus au Burkina

au prix coutant et sa tomate fraiche sera toujours exportés au regard de ses avantages de prix. Le Ghana n'est pas autosuffisant en tomate, mais il exporte certaines variétés prisées de tomate vers les pays du Nord. Le Burkina Faso, doit identifier la demande des autres pays en lien avec la variété et la qualité avant de produire pour l'exportation sous conditions négocier pour tous les exportateurs.

#### **1.2.4 Contribution du domaine fruitier à l'économie nationale**

La production fruitière est évaluée à environ 389 250 tonnes au niveau national. Plus de la moitié (62,50%) de cette production est constituée de mangues.

Le marché total de la mangue au Burkina Faso s'élève à environ 85 000 tonnes de mangues fraîches avec une contribution à la valeur ajoutée totale dans les frontières du pays estimé à 30 milliards FCFA dont 26 milliards FCFA de valeur ajoutée directe et 4 milliards FCFA d'effets d'entraînement dans l'économie nationale. Sa contribution au PIB est de 0,6% (Parrot *et al.*, 2018). Les exportations de mangues, composées essentiellement de mangues fraîches et de mangues séchées, se sont établies à 15,7 milliards de FCFA en 2020, en augmentation de 17% par rapport à leur niveau de 2019. La part des exportations de mangues dans les exportations totales du pays s'est établie à 0,6% en 2020. Une proportion prépondérante des exportations de mangues est destinée à l'Allemagne (25,2%), Belgique (17%), aux Pays-Bas (12,1%), à l'Espagne (11,9%), au Royaume-Uni (9,3%), aux Etats-Unis d'Amérique (7,3%) et à la France (5,4%).

A cela s'ajoute, la production d'anacarde qui occupe 22,80% de la production fruitière totale. Les exportations de noix de cajou ont rapporté 39,04 milliards de FCFA en 2020, représentant 1,6% des exportations totales du pays. Les expéditions à l'extérieur des noix de cajou sont orientées principalement vers le Viet Nam (30,9%), Ghana (23,3%), Singapour (14,3%), la Belgique (12,6%), le Togo (5,6%), l'Allemagne (3,7%), les Emirats Arabes Unis (2,5%) et l'Inde (1,4%).

La banane, la papaye et les agrumes qui font généralement l'objet d'irrigation, enregistrent une production respectivement de 6,50 ; 0,9 et 5,20% de la production nationale.

Seulement 8% des vergers sont irrigués (Kabore and Breinholt, 2019) ce qui constitue un frein au meilleur rendement. La question de la fertilisation des vergers peut constituer un handicap au rendement si elle n'est pas bien conduite. L'insuffisance de la mobilisation des ressources en eau pour sécuriser la production agricole et animale réduit l'exploitation des potentialités qu'offre le pays.

Les exportations de produits du karité se sont établies à 44,3 milliards de FCFA en 2015 contre 56,7 milliards de FCFA en 2019. La part des expéditions des produits du karité dans les exportations totales du Burkina Faso est ressortie à 2,5%. Les exportations des amandes de karité ont été orientées essentiellement vers le Danemark (59,9%), le Ghana (37,4%), le Togo (1,5%) et l'Inde (0,8%). Quant aux exportations de beurre de karité, elles sont destinées aux marchés français (46,4%), malaisien (23,5%), ghanéen (12,2%), hollandais (11%), allemand (4,5%) et singapourien (2,3%).

### **1.7 Contribution du sous-secteur de l'élevage à l'économie nationale**

L'élevage génère des opportunités entrepreneuriales incontestables au Burkina Faso. Il est le 4<sup>ème</sup> pays d'élevage d'Afrique de l'Ouest et Centre qui possède un cheptel numériquement important et diversifié. Les multiples fonctions de l'élevage en font un élément fondamental de la viabilité économique et sociale des exploitations familiales et même industrielles, plus particulièrement dans les zones pastorales et agropastorales d'Afrique (Alary, 2019). Le sous-secteur de l'élevage est le deuxième plus grand contributeur à la valeur ajoutée agricole après le coton (Ouedraogo *et al.*, 2023) avec plus de 80% des ménages qui en tirent tout ou une partie de leurs revenus et 10 à 20% du PIB (MRAH, 2018). Les produits d'élevage occupent le 2<sup>ème</sup> rang des exportations après le coton et contribuent pour 26% aux recettes d'exportation. Sa rentabilité s'apprécie à travers les coûts de production, les produits obtenus et les investissements. Les coûts de production prennent en compte l'ensemble des charges et l'identification des facteurs de production qui alourdissent le plus ces charges. Pour progressivement diminuer l'étendu de l'élevage transhumant ou extensif au profit de l'élevage intensif ou industriel. Ces charges sont le coût élevé de l'aliment (maïs, nutriments additifs), des produits vétérinaires. Certains projets et programmes subventionnent la production

animale en assurant la prise en charge à coût partagé. Certaines banques commerciales, les institutions de microfinance (IMF) et les fonds nationaux accompagnent les acteurs de l'élevage. Les conditions de ces financements restent identiques aux autres types d'activités commerciales en ce qui concerne les banques et les IMF. Les risques, les taxes, les frais du dossier, l'assurance, frais notarial, les garanties ne sont pas pour le moment à coût partagé, ils demeurent l'engagement du producteur emprunteur du capital. La fixation du prix du produit issu de tous ces coûts est souvent rigide et dirigée par l'acheteur qui a comme unique critère sa rentabilité à lui-seul.

Il y a un constat de l'évolution du système d'élevage, qui était fortement traditionnel et transhumant. La création des fermes intègre progressivement le système semi-intensif. La diversité des produits des élevages fournit une répartition de gains par type de produit et permet d'évaluer le poids financier de chaque produit, afin de mieux orienter des choix politiques.

L'élevage de gros ruminants ouvre des auto-emplois dans la production, la transformation et la distribution. Dix (10) millions de têtes de bovin sont inventoriés. L'élevage de petits ruminants, contribue aux mêmes opportunités d'emplois et constitue une épargne familiale. Dix-neuf (19) millions de mouton et vingt-deux (22) millions de têtes de chèvre renforcent l'effectif du cheptel. Environ 76 020 tonnes de viandes issues des abattages contrôlés en 2021, 1428 tonnes de cuirs et peaux sont commercialisés.

Au Burkina Faso, l'élevage de porc est une activité lucrative. L'offre est toujours inférieure à la demande et tout sous-produit issu du porc est commercialisé. Un effectif de plus de 3 000 000 de têtes en 2021 est inventorié. Quand bien même la demande nationale n'est pas satisfaite au moins 3000 têtes sont exportées chaque année vers les pays voisins. La filière est aussi organisée en interprofession avec une volonté affichée des leaders de la révolutionner.

L'élevage de la volaille, est en plein essor avec une modernisation des exploitations et des produits offerts. Cette volaille est composée de poulets (chair, local amélioré, pondeuses), pintades, dindons, canard, etc. Cinquante (50) millions environ de tête de volaille dénombré en 2021 avec 98% de poulet local. L'exportation de la volaille est encore faible. Par contre de façon frauduleuse des carcasses de poulets se retrouvent

au Burkina suscitant une lutte acharnée des services de contrôle. Le poulet local est très sollicité dans les rites coutumiers, le mariage traditionnel, les offrandes, les fêtes de toute nature. On peut adjoindre à ce groupe les oiseaux tels les pigeons, cailles.

La production du miel est une niche économique assez prospère au Burkina Faso avec une production de plus de 1500 tonnes de miel brut en 2022 pour un revenu de plus de 3,6 milliards de FCFA. Un Salon National du Miel (SANAM) a été créé pour promouvoir la filière. Le miel du Burkina Faso a été labélisé et est exporté.

Au Burkina Faso, l'élevage de lapin est une filière jeune en plein devenir. Autrefois considéré comme une activité marginale, la cuniculture est maintenant une filière en pleine croissance, du fait de la prise de conscience des avantages nutritionnels de la viande de lapin. Sur le marché, le kg de viande de lapin se vend à 5500 FCFA contre 2500 pour le poulet. Les restaurants évitent d'afficher les menus liés à la viande de lapin à cause de la faiblesse de l'offre. Selon Abdoulaye Gueye, nutritionniste au Ministère en charge des ressources animales, la viande de lapin classée parmi les viandes blanches, est peu calorique (120 kcal pour 100 g) et contient de nombreuses qualités nutritionnelles. Les personnes au régime ou ayant des problèmes de cholestérol peuvent l'intégrer à leur alimentation. La VHD est une pathologie dont le vaccin n'existe pas dans les officines vétérinaires. Ceci est lié à l'inorganisation des acteurs de la filière. Une fois la filière organisée, les pharmacies vétérinaires et l'Etat prendront en compte les approvisionnements. Pour le moment les statistiques ne sont pas fournies sur sa contribution à l'économie nationale.

### **1.8 Contribution des ressources halieutiques à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire**

La pêche est une activité transversale. La production de poisson appartient au secteur primaire, tout comme l'agriculture et l'élevage ; la transformation des produits de la pêche est intégrée au secteur secondaire ; la restauration est un service du secteur tertiaire, tout comme le transport et le commerce. Sa contribution est faible à l'économie du Burkina, soit 0.41% au PIB selon les données du Recensement Général de l'Agriculture (RGA, 2018). Cet apport se répartit comme suit : 0,30% pour la production, 0,054% pour la transformation, 0,034% pour la commercialisation du poisson frais et 0,026% pour la

commercialisation du poisson transformé (Zerbo *et al.*, 2013). La valeur ajoutée de la production du poisson est faible au Burkina Faso. L'explication provient de l'étroitesse des marges commerciales imposées par le faible pouvoir d'achat et par le nombre d'acteurs intervenant dans la filière. Plus les circuits de commercialisations sont courts (entre le pêcheur et le détaillant), moins il y a de transactions successives et moins il y a de possibilités de création de valeur ajoutée. Certes la contribution de la valeur ajoutée de la pêche au PIB est marginale mais sa contribution en valeur absolue à la création de richesse est plus intéressante. Elle génère des emplois dans le domaine de la production, la transformation et la commercialisation.

Le Burkina Faso dispose de moins de 10 kg/hab./an de poisson. La contribution du poisson dans la sécurité alimentaire est critique (FAO, 2006). Pourtant, au regard de ses qualités alimentaires, le poisson se vend au Burkina Faso et dans la sous-région et même dans les pays développés sans publicité surtout le poisson des eaux douces. La promotion du développement de l'aquaculture améliore la disponibilité du poisson.

Des potentialités halieutiques pourraient être développées en plus du poisson. La grenouille, toujours un produit de capture et en voie de disparition peut être intégrée dans l'élevage. Elle est déjà présente dans les habitudes alimentaires de la population du Ganzourgou (région du Plateau central) et se vend bien auprès des usagers de la RN4. Les crevettes, produites et commercialisées à Koubri est une activité qui peut être promue.

## **II. Concept de bâtir une économie performante sur la base des chaînes de valeur agricole**

### **2.1 Concept de chaîne de valeur**

Le concept de chaîne de valeur a été créé en 1980 par Michael Porter enseignant/chercheur à la « Harvard Business School ». Ce fut au cours d'une ère de concurrence intense où la gestion stratégique est devenue importante pour la survie des entreprises. Ainsi, il a caractérisé le système de production comme une série d'activités

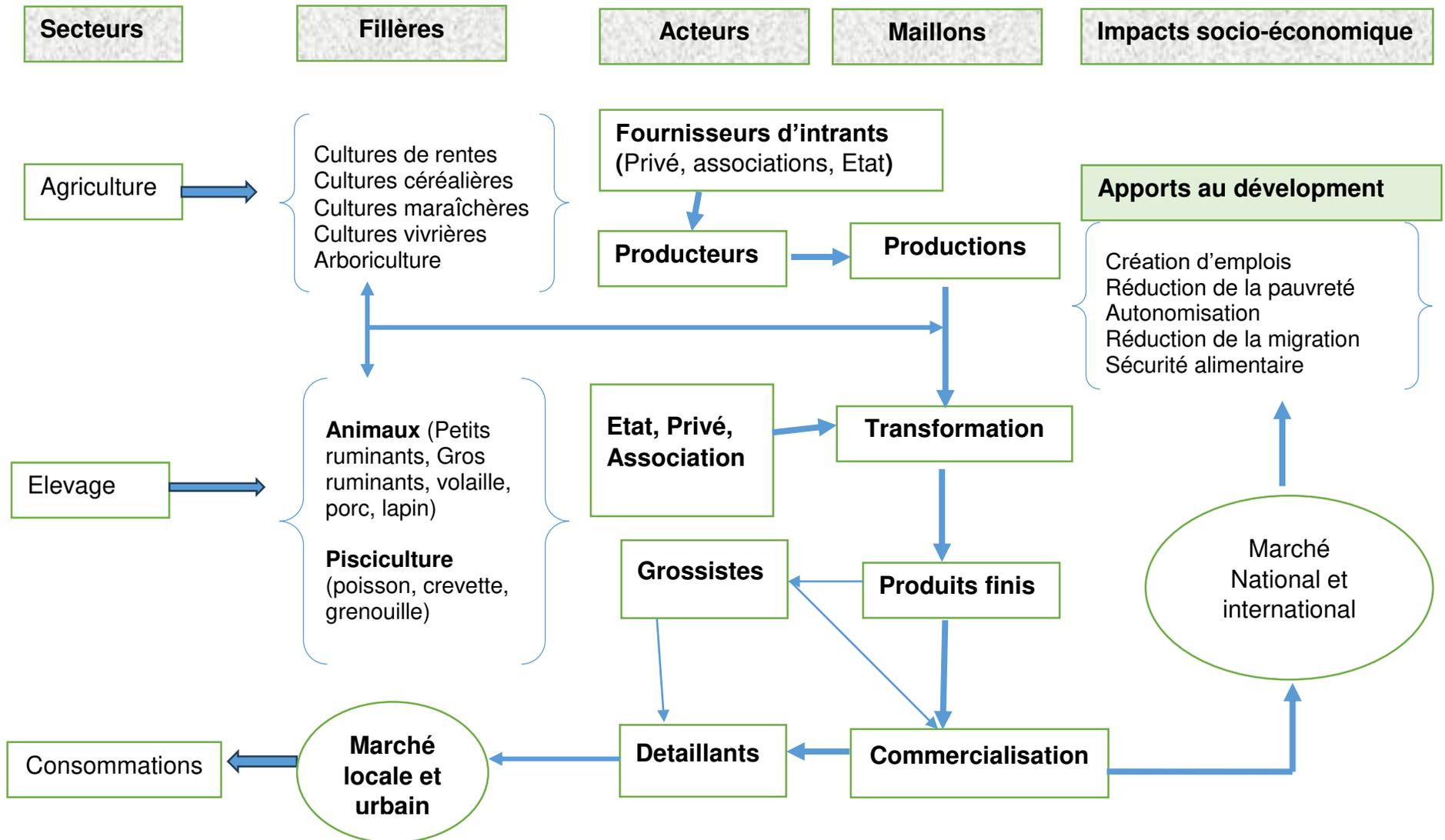
avec l'ajout de valeur à chaque maillon résultant de l'amélioration de la qualité et de la réduction des coûts.

La chaîne de valeur a été définie au départ comme la façon dont une entreprise reçoit des matières premières comme intrant, lui ajoute de la valeur grâce à différents processus au milieu de la chaîne et vend les produits finis aux consommateurs. La chaîne de valeur permet notamment d'évaluer la performance de l'entreprise relativement à chaque élément de la chaîne et, si cette performance est médiocre par rapport à celle d'autres entreprises, de prendre une décision adéquate. L'approche chaîne de valeur confère à l'agriculture un système complet d'activités agroindustrielles incluant la fourniture d'intrants, la production primaire, la transformation, le marketing, le commerce, la fourniture de service et la consommation.

Au regard du concept de chaîne de valeur et de l'urgence de la sécurité alimentaire et de la croissance économique, l'agriculture de subsistance doit faire place à l'agriculture entreprise. Ce dernier concept intègre la sécurité alimentaire, l'emploi rémunéré, l'amélioration du revenu du producteur, la création de richesses, l'insertion dans le marché intérieur et extérieur. L'agriculture est un métier inné pour de nombreuses personnes. Sa pratique ne s'accommode de souvent rien dans les pays africains. Il est fréquent qu'elle soit même pratiquée sans un objectif de rentabilité précis. Les habitudes culturelles montrent l'application à minima des itinéraires techniques des spéculations choisies. Elle utilise une main d'œuvre peu qualifiée du fait de la prédominance du travail physique. L'accès encore limité aux équipements d'exploitation voire même la disponibilité insuffisante des types de matériel adapté pour chaque opération culturale réduisent l'attractivité du métier.

La conceptualisation de la chaîne de valeur agricole telle que perçue par l'auteure se schématise suivant la figure 1.

**Figure 1** : Cartographie des chaines de valeur des filières porteuses au Burkina Faso



## **2.2 Incidence de la chaîne de valeur ajoutée sur la croissance économique**

L'émergence de la chaîne de valeur a des incidences sur les politiques des pays en développement quant à leur croissance économique. Elles incitent aussi la réussite des économies émergentes dans ces pays. La chaîne de valeur agricole doit contribuer de façon plus tangible au développement du Burkina Faso. Pour ce faire, elle doit intégrer le marché à la faveur de la libéralisation des échanges à tous les niveaux. La réduction des obstacles aux chaînes d'approvisionnement, en citant le cas des intrants agricoles serait un tremplin. Le passage à l'agriculture irriguée en toute saison, favorisera au moins deux saisons pleines de production par an. La modernisation des exploitations agricoles par l'accessibilité aux équipements modernes, adaptés et de bonne qualité sera un levain de réduction de la pénibilité du travail, de la durée des opérations et une amélioration du bien-être des cultures d'où de meilleurs rendements.

L'économie basée sur la chaîne de valeur agricole, doit se construire prioritairement sur la commercialisation et l'intensification de la production agricole. Ensuite, les règles équitables de marché, l'intégration des normes de qualité dans la production, l'exportation des produits semi-finis ou finis achèvent la robustesse de cette économie. La détermination des priorités de consommation nationale suivie de l'identification des plus-values des maillons de chaque produit agricole concerné peut booster la création d'emplois et réduire la pauvreté. Le rôle joué par le Burkina Faso actuellement comme fournisseur de la matière première (sésame, anacarde, amande de karité, mangue fraîche, coton) aux pays industrialisés impacte peu le PIB, la réduction du chômage et de la pauvreté. Il y a aussi le cas de l'exportation des petits et gros ruminants sur pieds vers le Nigéria, Ghana et la Côte d'Ivoire au cours des années 2000. Certes, c'est une activité en régression liée à l'apparition du terrorisme au Nigéria, le développement à grande échelle de l'élevage moderne soutenu par la forte fluctuation à la baisse de sa monnaie « naïra ». Mais elle se poursuit dans une moindre mesure en Côte d'Ivoire et au Ghana. La pratique de l'élevage professionnel en Côte d'Ivoire réduit la part de marché pour les Burkinabè qui acheminent leur bétail. Ce commerce continue de se pratiquer de la même manière c'est-à-dire sans la création d'une valeur ajoutée. L'activité a même contribué à la paupérisation de certains éleveurs et des commerçants, du fait des longues durées d'attente des paiements des factures après livraison et des faibles prix d'achat pratiqués.

L'organisation de l'expression économique des chaînes de valeur doit s'intégrer dans le commerce intérieur comme socle de son exportation. Au Burkina Faso, le commerce informel est plus prépondérant dans l'économie. Son poids en plus des économies familiales peu structurées en sont les preuves. Une raison additionnelle pour innover une agriculture de marché. Le secteur informel avec le commerce du détail occupe une large proportion. La structure du marché est ficelée par la spécialisation économique de la localité, son statut alimentaire (déficitaire ou excédentaire), l'organisation des acteurs en place. Il n'y a pas d'uniformité en la matière. L'initiation d'un modèle de marché basé sur l'existant et mettant en évidence les opportunités liées aux différents maillons des chaînes de valeur peut asseoir les bases d'une innovation dans l'économie. Par exemple, le savoir-faire des producteurs des régions du Centre, Plateau Central, Centre Nord et Nord dans la production de la tomate, peut guider la construction d'une usine de transformation de la tomate à Ouahigouya. Deux usines de transformation en concentré de tomate, étant déjà en cours à Bobo Dioulasso et à Tenkodogo, celle de Ouahigouya peut transformer la tomate en purée et en jus. L'usine sera régulièrement approvisionnée en matière première sur une distance raisonnable réduisant ainsi le prix de revient du produit fini. Ensuite, Une unité de transformation du riz de grande capacité peut être installée à Banfora ou à Sindou pour transformer le riz paddy en provenance du Houët, de la Comoé et de la Léraba. Une unité de fabrique d'aliments pour volaille et bétail peut être implémentée à Dédougou pour transformer le maïs et redistribuer dans les localités à grande échelle d'élevage. Donc les nouvelles niches autour desquelles peuvent s'organiser ces nouveaux modèles économiques sont les usines de transformations des produits agricoles pour la consommation humaine et animale.

Au Burkina Faso, le Ministère en charge de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, ambitionnent s'investir à travers plusieurs projets et programmes pour améliorer les quantités produites par spéculation. Aussi, le volet transformation est pris en compte pour permettre que les différents produits soient compétitifs sur les différents marchés. Les déterminants de la valeur d'une chaîne en agriculture ou en élevage peuvent être : la qualité des produits, l'innovation du processus ou dans la présentation du produit, la connaissance des produits sur les marchés (la publicité), la diversification des produits, le contrôle sur les coûts de

production, la fiabilité et la circulation de l'information, la transparence, la crédibilité dans les relations transactionnelles entre les acteurs de la chaîne. Au fur et à mesure que la valeur ajoutée agricole impactera le PIB, d'autres leviers doivent être actionnés. Il s'agit des exportations, du crédit accordé au secteur privé et l'investissement en capital physique. Ces variables affectent aussi positivement la croissance économique des pays de l'Afrique Subsaharienne (Nonvide *et al.*, 2021). Pour les exportations, l'Etat pourra organiser une bourse des produits agricoles annuellement qui drainera des acheteurs internationaux. Ceci en addition aux canaux habituels d'exportation. Pour le secteur privé, qui peine à lever des financements dans le contexte actuel de crises, le gouvernement pourra intervenir pour apaiser la psychose des banquiers et relancer leur accompagnement au secteur privé.

### **III. FFOM des déterminants des maillons de la chaîne de valeur agricole**

#### **3.1 Contraintes de la chaîne de valeur agricole**

Le problème fondamental des sous-secteurs agricole et animal se résume à leur faible compétitivité sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux. Les raisons en sont la capacité limitée des acteurs à profiter des atouts spécifiques de l'agriculture et de l'élevage, des potentialités et opportunités existantes sous contraintes des faiblesses et menaces. Divers handicaps émaillent les maillons freinant la valeur de la chaîne. Ils sont présents du début à la fin c'est-à-dire de la production à la commercialisation.

##### **3.1.1 Maillon production**

L'insuffisance des sources d'eau est le premier frein à la production animale et agricole. Ce sont des vies et sans l'eau, il n'y a pas de vie. Les eaux de surface, sont aujourd'hui surexploitées. Il y a donc une impossibilité de nouvelles installations d'exploitants. L'Etat a réalisé d'innombrables puits à grand diamètre pour la petite irrigation villageoise. Ces puits sont devenus des vestiges aujourd'hui. L'orientation actuelle, c'est la réalisation des forages à haut débit couplés à un aménagement. Cette initiative est la bonne car l'eau

souterraine reste méconnue dans sa potentialité et sous exploitée. En plus des efforts du gouvernement et de ses partenaires, des privés se déploient également dans la production sécurisée.

Ce premier maillon est le plus exigeant. Le choix de la spéculation puis de la semence doit s'effectuer en lien avec la demande. L'itinéraire technique, le choix des fertilisants doivent conclure à un produit récolté sain et frais qui améliore la santé du consommateur. La professionnalisation à la base est un tremplin pour la commercialisation interne comme externe. Le promoteur agricole, demeurant l'investisseur doit soit former ses employés en lien avec sa spéculation à produire soit recruté des techniciens ou ingénieurs déjà formés dans le domaine. Les entreprises agricoles doivent être en mesure de produire à la carte et dans le respect des délais contractuels. Le gouvernement peut aussi instaurer un système de contrôle sur les coûts de production. Cela aura l'avantage de proposer des prix accessibles aux consommateurs.

### **3.1.2 Maillon transformation**

La transformation est confrontée au coût élevé de l'énergie, à la faible capacité des promoteurs dans l'acquisition des équipements de transformation, l'insuffisance d'idées de transformation et d'expertise. Le constat est aussi une faible qualité et diversification des produits transformés.

La faitière des transformateurs des produits agricole et animal, peut jouer un rôle dans la meilleure organisation de leurs membres, la négociation auprès des institutions financières et le soutien de l'Etat à tous les niveaux (appui-conseil, financement, etc.). Le problème du coût et des ruptures d'énergie peut être atténué avec l'utilisation d'autres sources comme le gaz, le solaire, le gasoil.

### **3.1.3 Maillon conservation**

La conservation peut intervenir juste après la production ou après la transformation. Elle peut se faire par séchage, anaérobie, congélation, etc. La conservation reste un maillon

faible qui réduit la contribution de la valeur ajoutée des produits au PIB. La matière première est pour la plupart du temps perdue pour défaut de conservation.

Des chambres froides existent dans l'emprise de l'aéroport international de Ouagadougou et à Loumbila pour la conservation de la pomme de terre et autres produits périssables. Le gouvernement peut accompagner le secteur privé à dupliquer ces initiatives dans d'autres localités où le besoin de conservation existe. Aussi, le secteur privé spécialisé dans l'importation des équipements ou dans la machinerie locale peut diversifier les équipements en fonction de leur source d'énergie et capacité de transformation. En plus de la SONAGESS, qui stocke les céréales et les redistribue à prix social pour réguler le marché et contribuer à alimenter les démunis, l'Etat peut accompagner le secteur privé dans la tierce détention (mécanisme financier mettant en gage des marchandises contre leur valeur marchande) en partenariat avec les institutions financières. Cela permettra aux privés de construire des magasins de grande capacité, de pouvoir stocker sur plusieurs saisons agricoles et de venir en aide à l'Etat en cas de besoin.

### **3.1.4 Maillon commercialisation**

Le commerce intérieur des produits agricole et animal est très peu régulé. Les facteurs de variation d'une année à l'autre des prix ne sont pas maîtrisés. Le ministère en charge de l'agriculture dispose d'un système d'information sur les marchés agro sylvo pastoraux et halieutiques animés par les chambres régionales d'agriculture. Les informations publiées sont les prix et la disponibilité des produits. La non répression de l'achat bord champ demeure un frein à une meilleure organisation du commerce des produits agricoles. L'insuffisance de route ralliant les sites de production, entrave l'approvisionnement de ces zones et l'enlèvement de la production. L'offre d'emballage est réduite au Burkina Faso. Les demandeurs font des commandes à l'extérieur causant un effritement de la valeur ajoutée.

L'investissement de l'Etat dans les infrastructures va permettre de réduire considérablement les coûts et améliorer ainsi la rentabilité des activités économiques. A

travers les Ambassade ou autre procédé, l'Etat peut négocier des facilités de commerces avec les pays qui seront intéressés.

### **3.2 Solutions de la chaîne de valeur agricole**

Les interventions qui mettent en place la chaîne de valeur portent sur la création ou l'amélioration de la valeur ajoutée ainsi que la génération de toute nouvelle activité porteuse. La valeur ajoutée contribue certes au PIB mais la valeur absolue doit être prise en compte dans les solutions économiques en lien avec les différents rôles que jouent les produits agricoles et halieutiques.

L'agriculture et l'élevage aussi bien que la pisciculture et la sylviculture peuvent assurer la base de l'économie si les besoins de financement appréciés énormes, selon Soro, 2010, sont satisfaits. Bako, 2010, va renchérir que les financements publics ont un impact positif à court et long terme sur la croissance agricole. L'investissement public permet de réduire le taux de chômage et l'insécurité alimentaire (Zidouemba et Gérard, 2015). Le rôle de l'Etat dans les investissements des infrastructures publiques telles les routes, le transport, les entrepôts de stockage, les réalisations des nouvelles sources d'eau et installation de système d'irrigation, l'énergie, l'accès à la santé et à l'éducation, doit s'accroître. En plus des investissements publics du ressort de l'Etat, les banques commerciales, les banques de développement et les institutions de microfinances doivent continuer à jouer leur partition tout en améliorant la gamme de services offerts au secteur rural et les conditions d'accès aux crédits. Le système de financement est toujours sélectif. Seuls les clients disposant de solides garanties sont éligibles au crédit. Cela exclut les petits exploitants agricoles et les populations pauvres. Des nouveaux services financiers plus flexibles peuvent être créés pour accompagner ceux qui ne peuvent s'insérer dans le système bancaire actuel.

En plus de la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur rural, l'Etat peut mettre en place un système d'incitation du secteur privé dans l'industrialisation. Ces industries devant valoriser en priorité la production nationale peuvent être promues par spécialisation. En exemple et additif au point 2.2, une huilerie et une usine de fabrication de pâte d'arachide peuvent être construites dans la province du Boulgou, une usine de

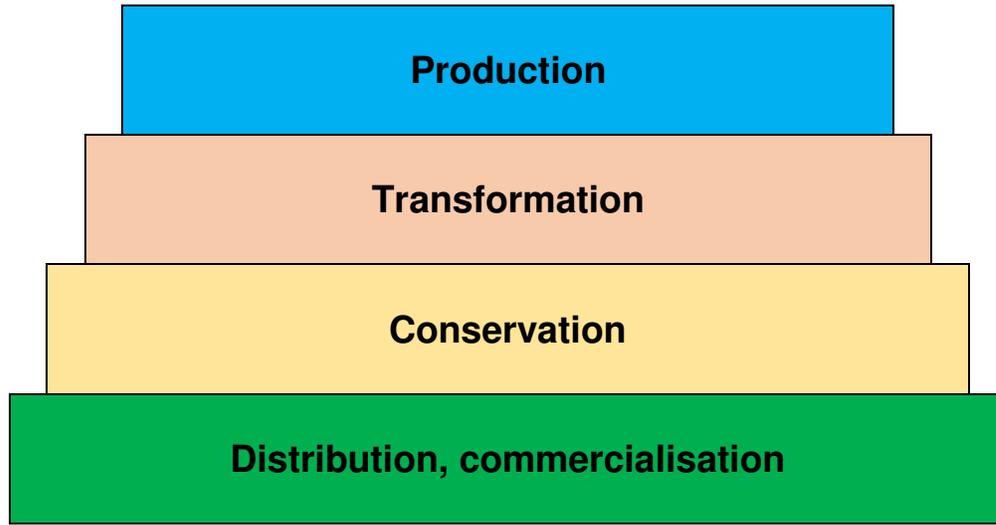
transformation du manioc couplée à la valorisation des sous-produits en aliment bétail peut être construite dans la zone du Nahouri ou Sapouy. Deux usines de transformation des amandes de karité en beurre et huile peuvent s'installer dans la zone de l'Est, des Hauts Bassins, des Cascades ou du Sud-Ouest. Les conditions de l'incitation à ces investissements peuvent être échangées entre l'Etat et le secteur privé.

En aval, il y a lieu d'améliorer les offres de services liées aux sous-secteurs agriculture et élevage par le secteur privé et public. La création des services ou prise en charge de la mission d'aide à la reconversion professionnelle par le Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques pourra être un tremplin, en raison de l'expérience cumulée de ces nouveaux acteurs.

#### **IV. Proposition des niches d'investissement dans le secteur rural pour une meilleure contribution de la chaîne de valeur à l'économie nationale**

Le secteur rural emploie une grande partie de la main d'œuvre et constitue la base du développement économique du Burkina Faso. La création de niches ou le renforcement des niches existantes va améliorer la valeur du secteur rural, mieux rémunérer les acteurs et impacter la croissance économique.

Ces niches sont perçues dans ce document, sous la forme pyramidale des maillons avec à sa base le maillon distribution, toute commercialisation des produits. Contrairement à la filière dont la base est la production, la chaîne de valeur agricole doit inverser cette pyramide. Au sein de ces opportunités, le secteur des services peut être élargi. S'il n'a pas encore pris son envol au Burkina Faso, le secteur des services peut constituer à lui-seul une économie appelée économie des services. Le secteur rural peut offrir dans une plus large proportion l'emploi par la production, la transformation, la conservation, la commercialisation et le service. En exemple, la Chine a progressé d'une économie agricole à une économie des services. Celle-ci est plus prospère et plus structurant.



*Schéma1 : Pyramide de priorisation des maillons de la CVA*

Pour le maillon distribution et commercialisation, les activités susceptibles de générer des revenus sont entre autres :

- le e-commerce. En utilisant les e-paiement, le commerce en ligne peut être renforcé et sécurisé. Les services de mobile money sont de plus en plus présents et nécessitent une coordination et un accompagnement pour renforcer leur fiabilité ;
- l'amélioration de la distribution nationale de la production animale, halieutique, agricole par le financement des acteurs privés à la mise en place des points de vente des produits frais, des petites unités de conservation et de transformation ;
- l'amélioration du commerce entre pays. En plus de la tomate, de l'oignon, les ruminants en Direction du Ghana, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria, des produits de niche pourraient être distribués entre le Mali, le Niger ;
- les emballages de tout type en fonction du produit concerné et des spécifications de la commande. L'édition de nouvelles normes d'emballage pourra être une palliative à l'interdiction d'importation des sachets plastiques non biodégradables. Tout sachet plastique non biodégradable doit être interdit à cause de son impact

négatif sur l'environnement dans le respect des textes juridiques d'interdiction de leur importation ;

- la promotion de la gastronomie à travers l'ouverture des restaurants aux normes et de différentes tailles, l'amélioration des services et hygiènes dans les restaurants de rue et la publicité par divers canaux de la consommation des produits nationaux, en plus des efforts actuels ;
- la mise en place d'une bourse agricole (prenant en compte les produits de l'agriculture, de l'élevage, des ressources halieutiques, de la pisciculture). Cette bourse facilitera la mise en relation des acteurs, la création de partenariats, le dialogue pour renforcer la commercialisation des produits.

La conservation et la transformation secondent la distribution et la commercialisation selon le schéma 1. Les produits agricole, animal, halieutique arrivant sur tout type de marché doivent être à 80% au moins transformés. Le produit brut c'est-à-dire à l'état matière première doit occuper une part infime du marché. De sorte que la commercialisation de la matière brute soit organisée par les producteurs avec l'appui du gouvernement à des points précis dans les différentes régions. Le développement de l'énergie à des prix défiant toute concurrence sera un dénouement pour la rentabilité des unités de transformation. La conservation des produits périssables comme la pomme de terre et les légumes dans les chambres froides à Ouagadougou et à Loubila doit s'étendre dans les grandes villes pour sécuriser l'alimentation de leurs habitants. Des opérateurs privés peuvent s'investir dans ce business à l'image de ceux qui construisent des magasins de grande capacité pour la location. La transformation des troncs ou gaines de bananiers en sac en papier, tissus, cordes, mèche et de leurs feuilles en papier sont éprouvés en Ouganda et au Congo.

Enfin, la production peut offrir des opportunités d'affaires à petite, moyenne et grande échelle. L'élevage du poisson évolue bien au Burkina Faso. Initier autour des retenues d'eau dans les enclos, les cages flottantes, les ménages produisent actuellement du poisson dans les bassins, les fûts, les polytanks, etc. Malgré ces efforts, l'offre de poisson reste en deçà de la demande. Les investissements de promotion de la pisciculture plus

les alevins et aliment pourront être dédiés à l'accompagnement de l'Etat. La transformation du produit et sa distribution peuvent être l'apanage du privé.

L'élevage de lapin ou la cuniculture offre de la viande sans cholestérol aux consommateurs. Ce n'est certes pas un produit de grande consommation mais elle peut offrir une niche financière aux promoteurs de la chaîne. Les acteurs se sont déjà organisés et apprécient la nécessité et la rentabilité de l'activité.



**Photo 1** : *Des lapins en cage*

L'élevage de canard est toujours à l'état traditionnel. Il ne connaît pas un début de modernisation comme les autres volailles. Pourtant le canard offre une viande rouge mais pauvre en lipide (moins de 10%) et possède du fer, des acides gras mono et polyinsaturés considérés comme des bons cholestérols. Une intensification de l'élevage du canard peut lancer la chaîne de valeur de la transformation, la conservation, la distribution.



**Photo 2 :** *L'élevage intensif de canards*

Resté longtemps à l'état de capture pourtant très prisé avec une valeur ancestrale, la grenouille est toujours délaissée au Ganzourgou.



**Photo 3 :** *Elevage moderne de la grenouille*

La raniculture est une niche à capter. Selon Coulibaly et Zigué (2021), la capture des grenouilles est restée traditionnelle dans la province du Ganzourgou (Région du Plateau Central). Les produits sont valorisés dans l'alimentation humaine, en pharmacopée et

dans les rites culturels. Les facteurs de menaces identifiés et qui pèsent sur cette population sauvage de grenouilles est l'utilisation des substances agrochimiques et chimiques en production agricole et minière. D'autres facteurs tels que la pénurie d'eau, la modification ou la perte de leurs habitats sont cités. Toutefois, la menace la plus importante décelée serait le vide juridique qui ne permet pas de réguler ni d'encadrer l'exploitation de cette ressource naturelle. En somme, la grenouille n'est pas encore un produit d'élevage moderne. Pourtant, sa consommation est importante avec une demande permanente.

L'élevage de poulets et des poules pondeuses s'est accru au Burkina Faso. Des nationaux en ont fait leur affaire. La ferme MOABLAOU, citée en exemple même dans la sous-région est un modèle à dupliquer. Malheureusement, une autre ferme ne seconde pas celle-ci ni sur le plan du standing ni sur la capacité. De nombreuses fermes produisent en température ambiante et subissent les effets dommageables des fortes températures. Pour les poules et les poulets de chair, la production en atmosphère contrôlée est une niche très importante qui profitera en toute saison au promoteur et permettra aux consommateurs de disposer des produits à tout moment.



**Photo 4 :** *Elevage moderne des pondeuses*

La production de piment est une activité exceptionnelle. C'est une plante pérenne, peu exigeante en fertilisants mais qui a besoin d'engrais équilibré en azote, phosphore et potassium. Son cycle de production dure 5 à 6 mois. En moyenne, pour 0,5 ha, une production de 4 tonnes permet de dégager un produit brut de 650000 FCFA pour 72000 FCFA de charges et donc une marge brute de 578000 FCFA et un ratio produits/charges de 9. En plus de la consommation nationale, le piment est recherché au Sénégal, au Ghana, en Côte d'Ivoire.



**Photo 5 :** *Piment récolté*

La production des légumes feuilles comme la coriandre, le basilic ne capte pas suffisamment les producteurs. Ces feuilles peuvent être produites en pots dans les concessions ou en plein air dans les jardins. Ce sont des plantes aromatiques avec des effets médicaux. Les graines de coriandre contiennent des composés capables de stimuler la sécrétion d'insuline et d'augmenter l'entrée du glucose dans les cellules. La coriandre pourrait représenter un nouvel adjuvant alimentaire pour le contrôle de la glycémie chez les personnes diabétiques. Ses feuilles contiennent des antioxydants qui captent les radicaux libres. Quant au basilic, il renforce le système nerveux, les défenses immunitaires, aide à éliminer les calculs rénaux, améliore la santé cardiovasculaire,

facilite la digestion, etc. Ces légumes feuilles sont rares sur les marchés pourtant ils constituent des opportunités de santé et d'affaires.



*Photo 6 : La coriandre*



*Photo 7 : Le basilic*

Le contexte politique actuel de la création de la confédération de l'AES, est favorable à l'extension de la chaîne de valeur agricole. Même si les le Burkina Faso, Mali et Niger baignent dans les mêmes conditions climatiques avec à peu les mêmes produits agricole, animal et halieutique, les maillons de la chaîne de chaque produit peuvent être scrutés et repartis dans chaque pays pour une professionnalisation et une synergie.

## **Conclusion**

Ce document de travail vise à renforcer la contribution de la chaîne de valeur des filières agricoles et animales à la croissance économique du Burkina Faso par l'analyse des maillons de quelques filières porteuses sur lesquels des efforts doivent être plus consentis pour générer des emplois, une meilleure économie et sécurité alimentaire. Les filières passées en revues concernent le groupe des cultures céréalières (maïs, sorgho, mil, fonio), des cultures de rente (coton, arachide, sésame et soja), de l'arboriculture (mangue, anacarde, papaye, banane, karité), des cultures maraîchères (tomate, oignon), des ruminants, de la volaille et pisciculture.

Le maillon production, traditionnel soutien financier de l'Etat et de ses partenaires, n'a toujours pas atteints la performance de productivité projetée. Des efforts demeurent à faire dans la fourniture des intrants de bonne qualité en quantité suffisante et accessible. Il en est de même pour les équipements, la technologie et toutes les facilités qui peuvent alléger le travail manuel et physique en lien avec la production. Le renforcement des capacités est indispensable pour éviter les déperditions qui réduisent la rentabilité. Il ne peut être passé sous silence la mobilisation des ressources en eau. Les conditions aléatoires qu'offre la pluviométrie ne peuvent soutenir le niveau agricole actuel.

Le maillon commercialisation et distribution, doit éclairer le maillon production. Il est vu dans ce document comme le maillon de base qui doit définir les objectifs de production et orienter les ressources à mobiliser. L'agriculture et l'élevage ne doivent plus être vus sous l'angle de la subsistance ni social mais sous le prisme des entreprises qui créent de la valeur ajoutée.

La transformation et la conservation nécessitent plus de financement. Ce maillon accroît la valeur ajoutée au produit de base mais aussi accentue la durée de vie de celui-ci. En fonction des besoins de consommation nationale et inter-états, des nouveaux produits transformés peuvent être conçus.

Dans la finalité de bâtir une croissance économique nationale, l'élan de soutien doit se faire en synergie. Les routes pour désenclaver les grandes zones de production, les sites stratégiques doivent être examinées. Le transport doit être plus développé pour rallier les zones excédentaires aux zones déficitaires. L'énergie doit être améliorée, accessible et à coût raisonné.

En somme, les filières porteuses jouent un rôle majeur dans l'économie burkinabè, notamment en matière de recettes d'exportation, de transformation, de création d'emplois et de valeur ajoutée. A chaque maillon, des valeurs ajoutées doivent être créées. Aussi, dans la progressivité de l'économie, le Burkina Faso doit passer de l'économie agricole à l'économie des services.

## Références bibliographiques

Aboudou, F.A., Labiyi, I.A., Fok, M., Yabi, J.A., 2021. Structure d'allocation de la main-d'œuvre familiale dans les ménages agricoles dans le Département de l'Alibori au Nord-Bénin. *Agronomie Africaine* 33, 149–160.

Alary, Véronique, Dutilly, Céline, et Wane, Abdrahmane. Contributions socio-économiques de l'élevage des herbivores. 2019.

Bako Dramane, 2011. Financement de l'agriculture et croissance agricole cas du Burkina Faso. In *Actes du colloque* (p. 370).

Bas, A., Fresard, M., Guyader, O., Lesur-Irichabeau, G., Fournier, N., Le Gallic, B., 2013. Apports et limites de l'économie industrielle à l'analyse des performances d'une filière halieutique. *Publications électroniques Amure Série Rapports* 31, 1–51.

Belattaf, M., Ousalem, A., 2009. Economie industrielle et études des comportements stratégiques : essai d'analyse des stratégies des acteurs de la filière lait à Bejaia.

Bruinsma, J., 2017. *World agriculture: towards 2015/2030: an FAO study*. Routledge.

Clearinghouse, T., 2021. Technologies agricoles climato-intelligentes pour le Sahel et la Corne de l'Afrique. *Série de Rapports Techniques* 009. *Gates Open Res* 5, 162.

Coulibaly Nessim Désiré et Zigué Boudoulaye, 2021. Exploitation et traits de menaces des grenouilles d'un intérêt socio-économique dans la province du Ganzourgou au Burkina Faso, Afrique de l'Ouest. *International Journal of Biological and chemical sciences*. <http://www.ifgdg.org>

Gereffi, G., Kaplinsky, R., 2001. Introduction: Globalisation, Value Chains and Development. *IDS Bulletin* 32, 1–8.

Gnimadi, C.C., Sewade, G.S., 2023. Conditions socio-économiques et sanitaires de la main-d'œuvre dans les exploitations d'ananas dans la commune de Zé.

Kabore, D.P., BREINHOLT, T., 2019. Rapport d'étude sur l'identification des chaînes de valeurs porteuses et de marchés des produits agricoles dans la zone d'intervention du ProValAB.

Losch B. 2012. Relever le défi de l'emploi : l'agriculture au centre. *Perspective Stratégie de développement* n°19 Octobre 2012. *Prévention des crises en Afrique subsaharienne*. CIRAD

Nicolay, G., Adamtey, N., Kadzere, I., Gräub, B., Huber, B., 2021. *Stratégie Afrique du FiBL 2021-2025*.

Nonvide G. M. A., Akpa A. F. et Ouinsou C-A, 2021. Valeur ajoutée agricole et croissance économique en Afrique Subsaharienne. *Revue d'Economie Théorique et Appliquée* Volume 11 – Numéro 1 – Juin 2021 pp. 41-56.

Ouedraogo, S., Fayama, T., Ouattara, B., Traore, I., Poda, L.J., 2023. Perceptions des acteurs de la culture fourragère a Koumbia au Burkina Faso. *Revue Internationale du Chercheur* 4.

Parrot, L., Biard, Y., Kabré, E., Klaver, D., Vannière, H., 2018. Analyse de la chaîne de valeur Mangue au Burkina Faso-Rapport final.

Parrot, L., Biard, Y., Klaver, D., Kabré, E., Vannière, H., 2023. Les enjeux de l'évaluation et de la gouvernance des chaînes de valeur agricoles—Exemple de la mangue au Burkina Faso. Perspective 1–4.

Robinson\*, J.A., 2010. Politique industrielle et développement : analyse en termes d'économie politique. *Revue d'économie du développement* 21–45.

Sanou S., Ayantunde A., et Nianogo A. J., 2018, Consommation alimentaire des ménages et déterminants de la diversité alimentaire : cas de quatre communes dans la région du Nord, Burkina Faso. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 12(4), 1784-1801. 18p.

Tallec, Fabien et Kébé, Moustapha. Evaluation de la Contribution du Secteur des Pêches à l'Economie Nationale en Afrique de l'Ouest et du Centre. *Rome-Italie: FAO and DFID*, 2006.

Tapsoba/ Maré G., Yabi J. A., Dabiré W. P. I., Agani F. O. et Sermé I. 2022. Analyse des coûts économiques des déficits de rendements du sorgho et du maïs dans la Région du Plateau Central au Burkina Faso. *Afrique SCIENCE*, 2022, vol. 21, no 2, p. 154-166.

Zidouemba, Patrice et Gérard, Françoise. Investissement public et sécurité alimentaire au Burkina Faso: une analyse en équilibre général calculable dynamique. 2015.

Christiaensen, Luc et Lawin, Gabriel, 2017. Chapitre 3: Maximiser la contribution de l'agriculture à l'agenda de l'emploi. *Emploi, Productivité et Inclusion pour Réduire la Pauvreté: Un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*, p. 81.